

Du quinze octobre mil neuf cent-trois, à dix heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Castel Fortuné Clairin Théodore
 né à La Ferté le quatre jour à dix heures du matin
 fils de Joseph-Marie Joulon né à La Ferté
 département d^e la Sarthe profession d^e cultivateur âgé
 de vingt ans, domicilié à La Ferté et de Josephine Marie
Castell née à La Ferté département d^e la Sarthe
 profession d^e quatrième âgée de vingt ans, domiciliée
 à La Ferté avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe masculin.
 Sur la déclaration a moi faite par Joseph-Marie Joulon père
 de l'enfant âgé de vingt ans, profession d^e cultivateur
 domicilié à La Ferté.

Premier témoin, Joséphine Marie âgé de vingt ans, profession d^e quatrième rés. ans,
 profession d^e quatrième domicilié à La Ferté.
 Second témoin, Josephine Marie âgé de vingt ans, profession d^e quatrième rés. ans,
 profession d^e cultivateur domicilié à La Ferté.

CONSTATÉ, suivant la loi par moi André Charlois, maire
 de la commune de La Ferté.

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
 partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

MAIRIE D^e La Ferté

ARRONDISSEMENT DE Joulon

Du vingt trois octobre mil neuf cent-trois, à six heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Mattis Constante Lucie
 née à La Ferté le quatre jour à six heures du matin
 fille de Mattis Lucie née à La Ferté
 département d^e la Sarthe profession d^e cultivateur âgé
 de vingt ans, domicilié à La Ferté et de Josephine Marie
 née à La Ferté département d^e la Sarthe
 profession d^e quatrième âgée de vingt ans, domiciliée
 à La Ferté avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe féminin.
 Sur la déclaration a moi faite par le dit Mattis Lucie, mère
 de l'enfant âgé de vingt ans, profession d^e cultivateur
 domicilié à La Ferté.

Premier témoin, Josephine Marie âgé de vingt ans, profession d^e quatrième rés. ans,
 profession d^e quatrième domicilié à La Ferté.
 Second témoin, Hugo Boët âgé de vingt ans, profession d^e quatrième rés. ans,
 profession d^e cultivateur domicilié à La Ferté.

CONSTATÉ, suivant la loi par moi André Charlois, maire de
 la commune de La Ferté.

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
 partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

Josephine Marie Hugo Boët Mattis Lucie

Du vingt trois octobre mil neuf cent-trois, à six heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Mattis Josephine Felicie Pauline
 née à La Ferté le quatre jour à six heures du matin
 fille de Mattis Lucie née à La Ferté
 département d^e la Sarthe profession d^e cultivateur âgé
 de vingt ans, domicilié à La Ferté et de Josephine Marie
 née à La Ferté département d^e la Sarthe
 profession d^e quatrième âgée de vingt ans, domiciliée
 à La Ferté avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe féminin.
 Sur la déclaration a moi faite par le dit Mattis Lucie, mère de
 l'enfant âgé de vingt ans, profession d^e cultivateur
 domicilié à La Ferté.

Premier témoin, Josephine Marie âgé de vingt ans, profession d^e quatrième rés. ans,
 profession d^e quatrième domicilié à La Ferté.
 Second témoin, Hugo Boët âgé de vingt ans, profession d^e quatrième rés. ans,
 profession d^e cultivateur domicilié à La Ferté.

CONSTATÉ, suivant la loi par moi André Charlois, maire de
 la commune de La Ferté.

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
 partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

Josephine Marie Hugo Boët Mattis Lucie

MAIRIE D^e La Ferté

ARRONDISSEMENT DE Joulon

Du vingt trois octobre mil neuf cent-trois, à six heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Gracia Martin
 née à La Ferté le quatre jour à six heures du matin
 fille de Gracia Martin née à La Ferté
 département d^e la Sarthe profession d^e cultivateur âgé
 de vingt ans, domicilié à La Ferté et de Josephine Marie
 née à La Ferté département d^e la Sarthe
 profession d^e quatrième âgée de vingt ans, domiciliée
 à La Ferté avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant a moi présenté est du sexe féminin.
 Sur la déclaration a moi faite par le dit Gracia Martin, mère de
 l'enfant âgé de vingt ans, profession d^e cultivateur
 domicilié à La Ferté.

Premier témoin, Josephine Marie âgé de vingt ans, profession d^e quatrième rés. ans,
 profession d^e quatrième domicilié à La Ferté.
 Second témoin, Hugo Boët âgé de vingt ans, profession d^e quatrième rés. ans,
 profession d^e cultivateur domicilié à La Ferté.

CONSTATÉ, suivant la loi par moi André Charlois, maire de
 la commune de La Ferté.

remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
 partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

Josephine Marie Hugo Boët Gracia Martin

N° 61
Castel
Fortuné Clairin
Théodore

N° 63
Mattis
Josephine Felicie
Pauline

N° 62
Mattis
Constante Lucie

N° 64
Gracia
Martin